



Conférence publique

Dans le cadre du Cycle de conférences « Mémoire et Marche du Monde » (IV^e Édition) et de la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, instituée par les Nations Unies, notre Chaire UNESCO organise, en partenariat avec l'Institut Supérieur de Pratique et de Développement du Droit (ILPD), une conférence publique sur le thème :

« Le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 :
devoir de mémoire et leçons d'avenir »

Lundi 7 avril 2025 (18h-20h)
Conférence en ligne et ouverte au public

Conférenciers

Prof. Roger K. KOUDE

Professeur de Droit international à l'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) et Titulaire de la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité », il est membre de l'Unité de Recherche CONFLUENCE : Sciences et Humanités EA 1598 (Groupe de Recherche 6 « Étude des normes en contexte juridique, politique et social »).

Ses travaux de recherche et d'enseignement portent principalement sur la justice pénale internationale, le droit international humanitaire, le droit international des droits de l'homme, la géopolitique et la géostratégie internationales. Son dernier ouvrage, intitulé *La justice pénale internationale : Un instrument idoine pour raisonner la raison d'Etat ?*, est publié aux Éditions L'Harmattan (Paris, 1/2023), avec la préface de Fatou BENSOUA (Procureure générale de la Cour pénale internationale, 2012-2021).

Le Professeur Roger Koudé est par ailleurs expert auprès des organisations internationales et Professeur invité auprès de plusieurs universités en Afrique, en Europe ainsi qu'au Proche et au Moyen-Orient.

Dr Aymeric DUREZ

Professeur de Relations internationales et Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie à la Pontificia Universidad Javeriana de Bogotá. Il est l'auteur de plusieurs articles sur la politique étrangère de la France, parmi lesquels :

- « De Gaulle et l'Algérie : le choix de l'autodétermination au prisme des théories du changement. » *Études internationales*, volume 52, numéro 3, automne 2021 ;
 - « Aux origines du Sommet franco-africain : un nouvel outil au service de la politique africaine de la France (1973-1981) ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2022/3 N° 145-146 ;
 - « Le cheminement tortueux de la France et du Québec vers le premier Sommet de la Francophonie (1975-1986) ». *Bulletin d'histoire politique* 30, no. 1 (2022) ;
 - « Au nom de la stabilité du pré carré: La France et le Tchad (1960-1990) » dans Manon-Nour Tannous, *Fréquenter les infréquentables*, CNRS Éditions, 2023.
-

Dr Yves Gahizi SIBO

Enseignant et chercheur à l'Institut Supérieur de Pratique et de Développement du Droit (ILPD) et à l'Université Libre de Kigali (ULK) et l'Université Adventiste Laïque de Kigali (UNILAK), au Rwanda.

Anciennement procureur, Dr SIBO a obtenu un Master de Droit pénal approfondi et sciences criminelles à l'Université de Poitiers en France en 2007 et un doctorat à l'Université du Sussex en Angleterre en 2019. Sa thèse de doctorat examine les crimes transfrontaliers au sein de la Communauté de l'Afrique de l'est (EAC) en vue d'un modèle de coopération internationale en matières criminelles entre les Etats membres.

Dr SIBO s'intéresse à la question du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, sur lequel il a écrit son mémoire de Master II en 2007 intitulé *Aspects actuels du révisionnisme*.

Argument général

« C'est l'idée d'humanité qui constitue la seule idée régulatrice en termes de droit international »

Hannah Arendt, *Les origines du Totalitarisme*, Paris, Seuil, 1972

La période allant du 7 avril au 4 juillet rappelle l'une des nombreuses pages sombres de l'histoire de l'humanité au cours du XX^e siècle, appelé d'ailleurs le « Siècle des génocides ». Cette période marque le génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda en 1994, un génocide qui a causé la mort violente d'environ un million de personnes en l'espace de trois mois.

Ce fut le dernier génocide du XX^e siècle et il sied de rappeler que le continent africain fut antérieurement le théâtre du premier génocide du XX^e siècle, celui perpétré en 1904 par l'Allemagne coloniale contre les Herero et les Nama. Il importe aussi de préciser à ce sujet que c'est seulement 117 ans après les faits, le 28 mai 2021, que l'Allemagne reconnaîtra officiellement enfin sa responsabilité dans la commission de ce génocide qui a décimé 85% des populations visées.

Dans le cadre du Cycle de conférences « Mémoire et Marche du Monde » (IV^e Édition) et de la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, instituée par les Nations Unies, la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité » de l'Université Catholique de Lyon (UCLY) en France et l'Institut Supérieur de Pratique et de Développement du Droit (ILPD) de Nyanza au Rwanda se joignent à la Communauté internationale en proposant une conférence (en ligne) sur le thème suivant : « **Le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 : devoir de mémoire et leçons d'avenir.** »

